



SEANCES HEBDOMADAIRE - SAISON 2020 - 2021

MARDI			
16h00 - 17h30	Fleuret	P&M Curie*	Maître GERARD Thierry
18h00 - 20h00	Fleuret jeunes	C.R.S.A.**	
17h00 - 18h00	Sabre Laser (12 / 15 ans)	P&M Curie*	Maître BRUNET Robert
18h00 - 19h00	Sabre Laser (Jeunes / Adultes)	P&M Curie*	

MERCREDI			
9h00 - 10h30	Fleuret jeunes	P&M Curie*	Maître GERARD Thierry
10h30 - 12h30	Fleuret jeunes	P&M Curie*	
14h00 - 15h30	Fleuret jeunes	P&M Curie*	
15h30 - 17h00	Fleuret jeunes	P&M Curie*	
18h00 - 21h30	Epée et Fleuret (Jeunes)	C.R.S.A.**	Maître GERARD Thierry
14h00 - 15h00	Cours 1 Baby Escrime	P&M Curie*	LEYSSENS Isabelle
15h00 - 16h00	Cours 2 Baby Escrime		

JEUDI			
16h30 - 18h00	Fleuret	P&M Curie*	Maître GERARD Thierry
19h00-20h30	Esgrime Artistique	P&M Curie*	Maître GERARD Thierry

VENREDI			
17h00-19h30	Fleuret	P&M Curie*	Maître GERARD Thierry
19h30 - 21h00	Fleuret et Epée(Adulte)	P&M Curie*	Maître GERARD Thierry

SAMEDI (et / ou) DIMANCHE			
Compétition ou représentations extérieures selon calendrier du Club			

LUNDI			
Jour de Repos hebdomadaire			

Les deux salles d'armes mises à disposition pour notre Club sont disponibles comme mentionnées précédemment hormis les périodes de vacances. Toute modification de planning vous sera communiquée par votre Maître d'Armes (appels ou SMS) ou par notre Secrétaire Générale. Une diffusion sur le site internet et un envoi de mail complètera l'information. Les séances sont mixtes.

Nota : Les créneaux sont à titre indicatifs, possibilités de modifications (voir auprès des entraîneurs).

Salle d'Armes Escrime du FCM (siège)*
(Salle au-dessus de la Piscine)
7, rue Pierre et Marie Curie
68100 MULHOUSE
Fixe : 03.89.42.68.43

Centre Régional Sportif d'Alsace (CRSA)**
(Secteur Escrime au R-2)
5, rue des Frères Lumière
68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.60.54.26

Club d'Esgrime FCM-Escrime
7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com



DEMANDE D'INFORMATIONS PERSONNELLES

- NOM : NÉ(E) LE : / /
- PRÉNOM : À :
- NATIONALITÉ : Sexe : Dame Homme
- ADRESSE :
- CODE POSTAL / VILLE :
- PROFESSION DU TIREUR : Tél :
- PROFESSION DE LA MAMAN : Tél :
- PROFESSION DU PAPA : Tél :
- ADRESSE E-MAIL (OBLIGATOIRE) :

- FLEURET ÉPÉE BABY ESCRIME ESCRIME ARTISTIQUE SABRE LASER
 PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB (bénévolat) PARTICIPATION AG DU CLUB (04 décembre 2020)
 Origine de l'inscription au Club : Scolaire Animation Autre (à préciser) :

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE PHOTOGRAPHIEE

AUTORISE, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, le FCM-Escrime dont le siège est situé au 7, rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse et toute personne agissant pour son compte à utiliser, reproduire et diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image ou celles de mes enfants qui sera photographiée à l'occasion des divers activités de l'association.

N'AUTORISE PAS. Signature(s) précédée(s) de la mention Lu et approuvé :

A :

Le :

CADRE RÉSERVÉ AU CLUB

Calcul de la cotisation : (Activité) x (Tarif) + (Location) = €

CERTIFICAT MEDICAL (date : / / 20.....) DOSSIER D'INSCRIPTION ET COTISATION

Certificat Médical (1ère inscription au Club) Dossier rempli : n°

Attestation Médical (réinscription + certif. de - 3ans) Catégorie Tireur :

Certificat Médical Vétérain Chèque de Caution :

COTISATION DU TIREUR (CHQ / LIQUIDE / RIB) Numéro de Licence FFE :

..... / /
(lundi 05 Octobre) . (lundi 18 janvier) . (lundi 26 avril)

Toute information inscrite dans le cadre entrainera un refus du dossier par le Club

Club d'Esgrime FCM-Escrime
7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com



COTISATIONS ANNUELLES - SAISON 2020 / 2021

Activités	<input type="checkbox"/> ADULTE..... 308€	<input type="checkbox"/> DAME DE D'ARTAGNAN 70 €
	<input type="checkbox"/> JEUNE (- de 18 ans) et ETUDIANT 258€	<input type="checkbox"/> LICENCE ADMINISTRATIVE 50 €
	<input type="checkbox"/> BABY ESCRIME (4 à 7 ans) 140 €	
	<input type="checkbox"/> ESCRIME ARTISTIQUE 140 €	
	<input type="checkbox"/> SABRE LASER 140 €	
<input type="checkbox"/> ÉTUDIANT CONV. SUAPS ** 110 €		
<input type="checkbox"/> LOC. DE MATERIEL (voir enseignant) €		

TARIF DEGRESSIFS FAMILLES *

Tarifs	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°1 100%
	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°2 75 %
	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°3 50%
	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°4 25%

Compris dans les cotisations FCM - Tarif des licences FFE (+) : **Montant licence FFE / Participation à la vie du CR / Coût total**

Selon catégories : M5 à M7 : 14.50 / 12.00 / 26.50€ / M9 : 26.50 / 22.00 / 48.80€ / M11 à V4 : 32.50 / 29.00 / 61.50€
Enseignant : 35.50 / 29.00 / 64.20€ - Dirigeant : 22.50 / 15.00 / 37.50€ - Passe Compétition : 6.00€ - Participation CD68 : 3.00€

Une activité cumulée avec la licence d'Escrime Moderne « ADULTE » sera comprise dans la Cotisation des 308€. (ex : Une personne pratiquant le Sabre Laser et l'Escrime en Adulte paiera uniquement les 308€). Cependant le cumul du Sabre Laser et l'Artistique demanderont une licence de 140+140=280€.

(*) Les cotisations des adultes sont prises en compte en premier dans le calcul global de la facture « Famille ». La réduction pour les cotisations familles ne s'applique pas au montant de la licence.

(**) La convention SUAPS réalisée avec l'UHA de Mulhouse concerne uniquement la 1ère année liée à la découverte de l'escrime, les étudiants devront présenter obligatoirement leur attestation SUAPS avec le dossier d'inscription.

MATERIEL D'ESCRIME

Le règlement FFE dispose que le tireur doit être équipé d'une tenue adaptée à sa catégorie pour les entrainements. En compétition, le règlement français impose le port de matériel estampillé CE quelle que soit la catégorie.

A la suite du Covid-19 et du protocole adopté par les autorités, le FCM-Escrime a pris la décision de supprimer la mutualisation des équipements individuels pour la saison 20/21. Le matériel sera loué individuellement (50€ maxi) sur toute la saison et sera rendu en fin de saison contre le chèque de caution de 300.00€.

Une liste de Location de Matériel sera communiquée par le Maître d'Armes avec la précision du matériel emprunté.

Le FCM-Escrime propose sa bourse aux vêtements le même jour que l'Assemblée Générale (prévus le 04.12.2020).

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Comprend impérativement le Formulaire dûment rempli, le Certificat Médical et la totalité de la Cotisation Annuelle.

LA COTISATION DE SOLIDARITE

Le président ou les Maîtres d'Armes sont à votre disposition pour évoquer très simplement et en toute confidentialité votre situation financière

L'ECHELONNEMENT LA COTISATION

Possibilité d'échelonner la cotisation jusqu'à 3 CHQ maxi
Les 3 dates d'encaissement sont précisées ci-dessus

Club d'Escrime FCM-Escrime
7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com

CERTIFICAT MEDICAL

❖ 1ÈRE INSCRIPTION :

Le certificat médical est obligatoire pour la 1ère inscription au club d'escrime et doit :

- Attester l'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime.
- Autoriser la participation aux compétitions de sa catégorie.
- Autoriser le simple surclassement (afin de pouvoir tirer dans la catégorie immédiatement supérieure), pour toute demande de double surclassement veuillez-vous rapprocher du maître d'armes.
- Comporter date, signature et cachet du médecin.

❖ RENOUELEMENT :

Si certificat de moins de trois ans : fournir l'attestation après avoir rempli l'auto-questionnaire.

❖ VÉTÉRAN :

Fournir le certificat médical propre à la catégorie Vétéran (40ans et +).

COTISATION :

La cotisation comprend la licence et l'assurance fédérale, le prêt de tout le matériel spécifique, l'encadrement par un cadre technique diplômé.

La totalité de la cotisation devra obligatoirement être versée lors du dépôt du dossier d'inscription.

Possibilité d'échelonnement de la cotisation en précisant la date d'encaissement au dos des chèques. Maximum en 3 fois : (lundi 05 Octobre) . (lundi 18 janvier) . (lundi 26 avril)

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE:

Notre site internet est alimenté par des photos prises lors de nos différentes activités (fêtes, compétitions, entrainements), c'est pourquoi nous vous demandons votre accord par cette autorisation de droit à l'image pour leur affichage sur le site.

DOSSIER COMPLET A REMETTRE AU SECRETARIAT OU AU MAITRE D'ARMES

SOIT PAR COURRIER
A l'attention de Mme LEYSSENS
Secrétaire Générale du FCM-Escrime
11, rue de l'ILL - 68720 ILLFURTH
Tél : 06.15.26.14.89

SOIT PAR DEPÔT AU MAITRE D'ARMES
A l'attention de Maître Thierry GERARD
Maître d'Armes du FCM-Escrime
7, Rue Pierre Curie - 68100 MULHOUSE
Tél : 06.07.18.50.81

Les demandes des licences à la FFE (Fédération Française d'Escrime) seront effectuées lorsque le dossier d'inscription sera complet (fiche + cotisation + certificat).

Le retour du formulaire vous engage pour la saison entière, seule la cotisation déduite de la Licence pourra être remboursée (au prorata des mois écoulés) en cas de remboursement.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

SIEGE DU CLUB : SALLE D'ARMES
7, Rue P&M Curie - 68100 MULHOUSE
Tél : 03.89.42.68.43

PRÉSIDENT : M. ETIENNEY Guillaume
8, rue des Muguet - 68720 HOCHSTATT
Tél : 06.62.83.47.47

SECRETARIAT : Mme LEYSSENS Isabelle
11 rue de l'ILL - 68720 ILLFURTH
Tél : 06.15.26.14.89

MAÎTRE D'ARMES : M.GERARD Thierry
7, Rue P&M Curie - 68100 MULHOUSE
Tél : 06.07.18.50.81

Club d'Escrime FCM-Escrime
7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com